

### Baisse des températures Attention aux intoxications par le monoxyde de carbone !

Marseille, le 26 février 2018

En raison de la baisse des températures annoncée par Météo France dans notre région, les départements des Hautes-Alpes et de Vaucluse sont en vigilance jaune « grand froid ».

L'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) rappelle que ces situations climatiques nécessitent une extrême vigilance des habitants, notamment pour prévenir les intoxications au monoxyde de carbone.

En cette période, il convient d'être particulièrement prudent sur les conditions d'utilisation d'appareils de chauffage d'appoint ou de groupes électrogènes pour éviter le risque d'intoxication, qui peut être mortel :

- n'utilisez jamais de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion ;
- ne vous chauffez jamais avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, fours, brasero, barbecues, etc.) ;
- aérez quotidiennement votre habitation et n'obstruez jamais les grilles de ventilation, même par temps froid ;
- n'utilisez jamais un groupe électrogène dans un lieu fermé (maison, cave, garage...). Ces appareils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

Malgré les campagnes d'information et les rappels des mesures de prévention, diffusés régulièrement par les autorités sanitaires, on déplore en France encore chaque année près de 100 décès par intoxications au monoxyde de carbone.

Le système de surveillance mis en place par Santé Publique France (SPF) montre que la région Paca fait partie, avec les Hauts-de-France, l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes, des 4 régions françaises comportant le plus grand nombre d'épisodes d'intoxications accidentelles domestiques.

En région Paca, sur les 244 personnes intoxiquées en moyenne chaque année, plus de 200 sont prises en charge par un service d'urgence hospitalière.

Le monoxyde de carbone est **un gaz incolore et inodore**, et donc **indétectable par l'homme**. Sa présence résulte d'une combustion incomplète, et ce, quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole ou propane. Il diffuse très vite dans l'environnement

Les **symptômes** de l'intoxication qui doivent alerter **sont banals** : des maux de tête, des nausées, une confusion mentale, de la fatigue. Ils peuvent ne pas se manifester immédiatement.

**En cas d'intoxication aiguë ou de soupçon d'intoxication, la prise en charge doit être rapide et justifie une hospitalisation spécialisée.**

**Il est recommandé d'aérer les locaux, d'arrêter les appareils à combustion, d'évacuer les locaux et d'appeler les secours en composant le 15, le 18 ou encore le 112.**